



PRÉCISONS

## Discriminations : de Qui parle-t-on ?

Nous l'avons déjà dit : même si les discriminations sont multiples et peuvent se réaliser selon des critères discriminatoires divers (sexe, âge, préférence sexuelle, religion...), ces phénomènes sont intimement liés à l'immigration. Les populations immigrées ou issues de l'immigration sont les premières victimes de la discrimination.

**Qui sont-ils ?** Un *immigré* est une personne née hors de France et qui était de nationalité étrangère à la naissance. Après son arrivée en France, un immigré peut garder sa nationalité (*immigré/étranger*) ou acquérir la nationalité française (*immigré/français*).

En 1999, sur les 4,3 millions d'immigrés résidant en France 1,5 million d'immigrés ont acquis la nationalité française soit 36 %. Sur ces 4,3 millions d'immigrés résidant en France, la majorité est originaire de l'Union Européenne, 30 % du Maghreb et 30 % du reste du monde.

## Petit lexique autour de "discrimination"

### "Les nuanciers"

**Discrimination directe** : résulte d'un acte ou d'un traitement inégal ou préjudiciable ; imposé à une personne ou à un groupe sur la base d'un critère de distinction illicite.  
**Discrimination indirecte** : résulte d'une règle ou d'une pratique en apparence neutre qui s'applique également à toute personne. Mais qui a pour effet : d'exclure ou de désavantager de façon significative les membres d'un groupe en raison d'une caractéristique généralement plus répandue chez les membres de ce groupe.

**Discrimination systémique** : résulte d'un ensemble de règles ou de pratiques directement discriminatoires dont l'interaction a pour effet cumulatif : de maintenir les membres d'un groupe dans une situation défavorable ou une situation d'inégalité cumulative et dynamique résultant de l'interaction, de pratiques, de décisions ou de comportements individuels ou institutionnels ayant des effets préjudiciables, voulus ou non, sur les membres d'un groupe cible.

### "Les proches"

**Intégration** : terme qui désigne à la fois un processus et les politiques qui ont pour objet de faciliter sa mise en oeuvre. Bien que ce terme s'applique généralement aux immigrés installés de façon durable dans le pays d'accueil, il est important de rappeler qu'une politique d'intégration vise à définir et développer des actions de cohésion sociale de sorte que chacun puisse vivre paisiblement et normalement dans le respect des lois et l'exercice de ses droits et de ses devoirs ; de ce fait elle ne concerne pas seulement les immigrés.

**Racisme** : ensemble d'attitudes et de comportements, individuels ou collectifs, consistant à réduire autrui à un caractère identitaire considéré comme spécifique, et du même coup comme "inférieur" et/ou nuisible et à légitimer à partir de ce pseudo-constat une entreprise de marginalisation, d'exclusion voire de destruction de la personne d'autrui et de sa communauté d'appartenance.

## Une journée contre les discriminations (suite...)

"Valoriser des initiatives concrètes et positives, en donnant envie de les multiplier, de passer à l'acte (et non de se satisfaire d'un discours de dénonciation du racisme !)".

Ce dernier objectif a largement été atteint. Qu'il s'agisse du thème de la matinée (habitat) ou de l'après-midi (emploi), les participants ont eu l'occasion de partager les expériences de différents acteurs régionaux investis dans la lutte contre les discriminations.

Ainsi, en tant qu'opérateurs du logement, Sabine VENIEL-LE NAVENNEC (directrice AROMIP) et Patrick MAROT (directeur PACT ARIM Aveyron) ont explicité la prise en compte de la question discriminatoire par leur structure respective - par la formation spécifique de ses équipes pour la première, par l'adaptation physique de certains de ses logements pour le second.

Un peu plus tard, Sylvie ANDRES (association UCJG Robert Monnier) a initié le débat sur "des procédures de recrutement plus intègres" en présentant une méthode novatrice en la matière (la méthode par l'IOD). Cette intervention a été suivie par le témoignage conjoint de Perrine CASTANIE (chargée ressources humaines CEGETEL) et Brigitte LEXTRAIT (chargée de mission ANPE), toutes deux associées dans la mise en oeuvre d'une autre méthode : le recrutement par la méthode des habiletés. Enfin dans une dernière "tribune", Nadia CAVAREC (plate-forme PLU-RIEL) a rendu compte du travail partenarial engagé par divers acteurs du monde économique Midi-Pyrénéen, soucieux de rétablir l'équité de tous dans l'accès à l'emploi.

Le compte-rendu de cette journée est disponible sur le site : [www.ressources-territoires.com](http://www.ressources-territoires.com)



ÉTUDES

## Midi-Pyrénées : un besoin de connaissances

Le besoin de connaissance a été identifié dès 2003 par la direction régionale du FASILD qui s'est engagé dans un programme d'étude et de diagnostics important afin de doter cette région, de connaissances approfondies visant à éclairer l'action des pouvoirs publics mais aussi celle des associations oeuvrant dans ce champ :

- les deux études "Mémoire" et "Média" restituées en octobre 04 ;
- une nouvelle étude interrégionale démarrée en octobre 04 sur l'intégration en milieu rural ; car les connaissances sont encore plus faibles sur ces territoires ;
- un diagnostic sur la question de l'emploi et des discriminations sur le territoire toulousain ;
- un diagnostic sur le parcours de jeunes primo-arrivés et sur leur difficulté d'insertion ;
- un atlas de l'immigration sur la région réalisé par l'INSEE en lien avec le PRIPI.

Sur chaque étude ou diagnostic, l'ensemble des partenaires sont associés afin que cette connaissance, à la fois prospective pour les études mais aussi opérationnelle pour les diagnostics, puisse être appropriée et se décliner par la suite en programmes d'actions.

Sans connaissance : pas d'évolution des pratiques, car sans connaissance au niveau local ou régional, les institutions ne pourront faire évoluer les politiques publiques mais également les pratiques des acteurs dans leur façon de prendre en compte les problématiques de l'intégration et de la lutte contre les discriminations. Certes, les acteurs ne partent pas de rien dans cette région. On le voit sur la question de l'accueil et même de l'intégration où les services de l'état et les collectivités collaborent activement en particulier sur le CAI pour favoriser l'intégration. Mais c'est sur la lutte contre les discriminations raciales qu'il convient aujourd'hui d'accentuer et surtout de partager nos efforts.

Les discriminations sont une réalité incontournable qui aujourd'hui comme hier entraînent les parcours de toute une catégorie/génération d'individus dans notre pays. La différence avec hier, c'est qu'aujourd'hui nous ne pouvons plus dire qu'on ne le sait pas. Recherches, études, diagnostics, rapports... au niveau national sont venus confirmer cette réalité même si nous n'en disposons pas encore au sein de cette région.

## Actualité Minute

### Le projet de loi sur la HALDE débattu au Parlement

Les députés ont adopté le 6 octobre en première lecture, le projet de loi donnant naissance à la Haute autorité de lutte contre les discriminations (HALDE), en janvier 2005. Saisie directement par les citoyens, la Halde sera compétente pour toutes les formes de discriminations, qu'elles soient fondées sur le sexe, l'origine ethnique, la religion, les convictions, le handicap, l'âge ou l'orientation sexuelle. Dotée d'un budget de 10,7 millions d'euros en 2005, cette instance indépendante aura un pouvoir d'enquête et mènera des campagnes de sensibilisation aux "bonnes pratiques professionnelles".

## INTERVIEWONS

**Nourredine BOUBAKER**  
Directeur de l'emploi  
et de la formation,  
FASILD National



“

[...] les problèmes que posent les immigrés à la société ne sont pas des problèmes d'immigrés mais bien des problèmes de société !

”

Aujourd'hui, de quelle manière les pouvoirs publics envisagent-ils la question de la discrimination ?

[...] Voilà bientôt six ans que la question est tombée dans le domaine public parce qu'une parole publique avait été produite. Chacun s'accorde à constater que, malheureusement, malgré l'action des pouvoirs publics et même si, aujourd'hui, le sujet n'est plus totalement tabou et que les langues commencent à se délier, la lutte contre la discrimination n'en est qu'à ses prémices, et elle n'est toujours pas efficace. Il peut être intéressant de réfléchir aux raisons de cette inefficacité.

Peut-on expliquer l'origine des comportements discriminatoires ?

Lorsqu'on parle de discrimination, de quoi parle-t-on si on ne parle pas, quelque part et surtout, de notre rapport à l'autre ? Quelle place sommes-nous prêts, dans notre société, à accorder à l'autre ? L'autre étant tout ce qui n'est pas "moi", cela commence à faire du monde... Nous sommes donc, là, sur une question de société. Ce qui est intéressant, encore une fois, est qu'on s'aperçoit que la question de l'immigration joue un rôle de révélateur par rapport aux discriminations. Peut-être vérifie-t-on une nouvelle fois que, finalement, les problèmes que posent les immigrés à la société ne sont pas des problèmes d'immigrés mais bien des problèmes de société !

La discrimination est un problème de société. Elle pose fondamentalement la question suivante : comment gérons-nous la diversité culturelle ? Cette expression est discutable et je lui préfère cette reformulation : comment gère-t-on la diversité humaine dans la France d'aujourd'hui ?

Pour quelles raisons la discrimination raciale est-elle si prégnante dans la société française ?

[...] Lorsqu'on travaille sur la discrimination, il est assez intéressant de croiser, par exemple, la discrimination en raison du sexe et la discrimination en raison de l'origine, parce que cela permet de sortir de l'immigration du "spécifiquement-spécifique", de l'exotisme, etc. Mais cela permet également de susciter des questions afin d'aider à comprendre et à faire surgir ce qui, finalement, est enfoui dans l'imaginaire collectif.

Avec la discrimination, nous sommes confrontés à des phénomènes de type psychanalytique que nous ne pouvons pas comprendre si nous ne mobilisons pas, comme outils intellectuels, les registres de la domination, les logiques de différenciation, de classification des individus autour de leur origine, de leur sexe, etc.

Cela aboutit finalement à une hiérarchisation de la place occupée par les personnes dans l'espace, au travail par exemple.

Par conséquent, derrière la discrimination, se cache le fait que la France est beaucoup moins à l'aise avec la question du racisme qu'elle ne fait semblant de le faire croire. Je pense, contrairement à d'autres, que la guerre d'Algérie n'est pas terminée et que le "passé colonial", devenu "refoulé colonial", joue totalement dans cette affaire. Si une personne croit être supérieure aux Noirs ou aux Arabes, il est naturel qu'elle les classe et qu'elle hiérarchise de la même manière la place qu'ils vont occuper au travail ou ailleurs dans la société. [...]

## Des Outils pour lutter contre les Discriminations

**COPEC** : la circulaire du 20 septembre 2004 étend le champ d'intervention des CODAC (Commissions départementales d'accès à la citoyenneté créées par la circulaire du 18 janvier 1999) à toute forme de discriminations. Elle définit de nouvelles priorités ainsi que le cadre méthodologique d'action, en matière d'égalité des chances et de lutte contre le racisme. Pour tenir compte de cet enjeu renouvelé ces instances auront désormais pour intitulé "Commissions pour la promotion de l'égalité des chances et la citoyenneté" (COPEC). Ces dernières définiront désormais des actions de prévention contre toute discrimination directe ou indirecte fondée notamment sur l'origine, le sexe, le handicap, l'orientation sexuelle ou l'appartenance vraie ou supposée à une ethnie, une nation, une race ou une religion. Il existe un COPEC dans chaque département.

**PRIPi** : le Programme Régional d'Insertion des Populations Immigrées prévu par la circulaire relative "à l'extension et à la généralisation du service public" parue le 24 novembre 2003, doit servir de cadre de référence des politiques territoriales en faveur de la promotion sociale et professionnelle des personnes immigrées. Ce programme vise à décliner au plan local les 55 mesures arrêtées par le Comité Interministériel à l'Intégration et doit comprendre sur la base d'un diagnostic partagé, des orientations pluri-annuelles. Ce programme sera le premier document de référence pour la région Midi-Pyrénées en matière d'insertion des populations immigrées. Les besoins spécifiques identifiés pour l'accueil, l'intégration et la lutte contre les discriminations sont importants et de nombreux acteurs associatifs et institutionnels oeuvrent quotidiennement pour y répondre. L'accès aux droits, à la culture et aux loisirs, la participation à la vie de quartier, l'accueil fait aux immigrés dans les diverses institutions mais aussi l'emploi, la formation, le logement sont autant de problématiques qui doivent être au centre des préoccupations tant au niveau régional que départemental.

**Plan de Lutte contre les Discriminations Préambule** : depuis le début de l'année 2001, dans le cadre du volet emploi des Contrats de Ville, une dynamique d'ingénierie à la mise en place de plans locaux de lutte contre les discriminations est engagée par la DIV, le FASILD, la DPM, la DGEFP. Cette démarche expérimentale vise à aider les acteurs locaux (institutionnels, associatifs, intermédiaires de l'emploi, interfaces privés et parapublics du marché de l'emploi...) à élaborer sur un même territoire un plan de lutte contre les discriminations raciales dans le monde du travail, et à les accompagner dans sa mise en oeuvre.

Cf. les expériences midi-pyrénéennes présentées ci-dessous

## Pistes & Ressources

### DANS LA LEGISLATION

Loi du 16 novembre 2001 relative à la lutte contre les discriminations

### SUR LE NET

- @ [www.fasild.fr](http://www.fasild.fr) : FASILD National
- @ [www.cofrimi.com](http://www.cofrimi.com) : Centre de ressources "Intégration" de la Région Midi-Pyrénées
- @ [www.adri.fr](http://www.adri.fr) : Agence pour le Développement des Différences Interculturelles
- @ [www.epi-centre.org](http://www.epi-centre.org) : Centre de ressources politique de la Ville et Intégration de la Région Picardie
- @ [www.oriv-alsace.org](http://www.oriv-alsace.org) : Centre de ressources politique de la Ville et Intégration de la Région Alsace

### BIBLIOGRAPHIE

- ① "L'universel républicain à l'épreuve. Discrimination, ethnicisation, ségrégation. Les jeunes de l'immigration se cachent pour vieillir. Représentations sociales et catégories de l'action publique." / P. SIMON / in VEI n° 121 / juin 00 / pp.23-38
- ② "Lutter contre les discriminations raciales sur le marché du travail : guide pratique" DIV, DPM, FAS, DGEFP / 2 vol. / sept. 00 / 73 p. + 87 p.
- ③ "Lutter contre les discriminations raciales sur le marché du travail : monter un plan d'action et l'évaluer. Premiers éléments pour un guide méthodologique" DIV, DPM, FASILD, DGEFP, ANPE, Missions Locales / séminaire du 17 juin 04 / 53 p.
- ④ "Discrimination positive : pourquoi la France ne peut y échapper" Yazid & Yacine SABEG / ed. Calmann Lévy / sept. 04 / 247 p.

Ce "Quatre Pages" est le fruit d'une collaboration entre Ressources & Territoires et le FASILD Midi-Pyrénées

Rédaction : D. PASTRE, F. CALLENS  
Conception graphique : D. PASTRE  
Directeur de publication : P.-Y. MATHIEU



Centre de ressources midi-pyrénéen pour la politique de la Ville

9, rue Alex Coutet / BP 1012 / 31 023 Toulouse  
tél : 05 62 11 38 34 / fax : 05 62 11 38 54 / gip-rt@wanadoo.fr



Fonds d'Action et de Soutien pour l'Intégration et la Lutte contre les Discriminations

Résidence Cap Wilson / 81, bd Carnot / BP 7163 / 31 072 Toulouse  
tél : 05 62 30 36 70 / fax : 05 62 30 36 79

# DISCRIMINATIONS

## les prévenir, agir contre

un an APRES

20 nov. 04

### RAPPELONS

20 novembre 03,

cela fait

exactement un an que Ressources & Territoires en collaboration avec le FASILD Midi-Pyrénées, organisaient une Journée Conférence consacrée aux discriminations dans l'accès à l'habitat et à l'emploi. Date anniversaire et compte rendu aidant, il nous a semblé intéressant de faire le point sur cette question un an après.

### RENDONS COMPTE

## Une journée contre les discriminations

Ses objectifs étaient clairement affichés : "Sensibiliser les acteurs concernés, et leur environnement institutionnel, à la nécessité d'engager des actions de prévention et de lutte contre les discriminations" : par delà la qualité de l'ensemble des intervenants de cette journée, nous retiendrons "l'intervention de recadrage" de Nourredine BOUBAKER (directeur emploi-formation au FASILD national). Ces 30 minutes aux "allures majestueuses" - dont nous reprenons une partie du contenu en page intérieure - ont sans nul doute renforcé la capacité des 150 personnes présentes à mieux cerner les mécanismes complexes de la discrimination ; et tout pour mieux agir contre.

"Procéder à un état des lieux sur les deux thématiques retenues, dans un souci de repérage et de présentation synthétique des données disponibles" : ici encore, le compte rendu de l'étude sur les discriminations dans l'accès au logement sur le pôle urbain toulousain attirera toute l'attention de la salle. Cartes et graphiques à l'appui, Fabienne SOUCHET et Marc PONS (In Situ Consultants) ont rappelé les grandes caractéristiques des populations immigrées au regard de la question du logement. Qui sont-ils ? Où vivent-ils ? Quel statut occupent-ils ? ... Autant de questions posées comme préalables indispensables à une analyse plus fine de leurs conditions d'accessibilité au logement et permettant le dégagement de pistes pour l'action. Ainsi une meilleure observation de la problématique logement / immigration, une amélioration de la mobilité résidentielle des ménages immigrés, ... constituent-elles des propositions concrètes, visant à renforcer la lutte contre les discriminations.

### DÉFINISSONS

## Discriminations : de Quoi parle-t-on ?

**DISCRIMINATION** [diskRiminasjɔ̃] n.f. - 1870 ; lat. *discriminatio* "séparation"

Etymologiquement, discriminer c'est faire une distinction entre des objets, établir entre eux une séparation, une différenciation à partir de leurs traits distinctifs. Aujourd'hui cette "démarche analytique" visant à distinguer deux objets est chargée d'une connotation négative. Ainsi dans le langage courant, discriminer n'est plus simplement séparer, mais plus négativement séparer en hiérarchisant, en traitant plus mal ceux qui, précisément, seront dits victimes d'une discrimination. Par là même, l'adjectif discriminatoire désigne ainsi exclusivement un comportement ou un acte qui tend à distinguer un groupe humain ou une personne des autres, à son détriment. Sans vouloir établir "une hiérarchie du pire", la discrimination raciale est particulièrement répandue dans notre société, concernant une très large population.

### La définition à retenir

(à partir de la définition proposée par le Haut Conseil à l'Intégration)

"La discrimination est entendue comme toute action ou attitude qui conduit, à situation de départ identique, à un traitement défavorable de personnes du fait de leur nationalité, origine, couleur de peau ou religion, qu'une intention discriminatoire soit, ou non, à l'origine de cette situation."



● M. IBORRA (Présidente de R&T et 1ère vice présidente du Conseil Régional Midi-Pyrénées) et K. BENAMRA (Directeur régional du FASILD Midi-Pyrénées) à la tribune le 20 nov. 2003

### Vos hôtes ...

**Ressources & Territoires** est le centre de ressources midi-pyrénéen pour la politique de la Ville. Constitué sous la forme d'un GIP, il vise à développer la qualification des acteurs pour contribuer à la qualification des projets porteurs d'une forte dimension de cohésion sociale, et à promouvoir une culture commune autour de la problématique "politique de la Ville". R&T participe au réseau national des centres de ressources labellisés par la DIV, réseau qui se rapproche de celui des centres de ressources "intégration".

Le FASILD est un établissement public national à caractère administratif, placé sous la tutelle du ministère du travail, de l'emploi et de la cohésion sociale et du ministère du budget.

Il a pour mission de mettre en œuvre des actions visant à l'intégration des populations immigrées ou issues de l'immigration résidant en France ainsi qu'à lutter contre les discriminations dont elles pourraient être victimes. Dans cette perspective, il intervient en direction de ce public et plus largement en direction de la société d'accueil.

### EDITO

## Au cœur de la cohésion sociale

La lutte contre les discriminations est au cœur de la cohésion sociale. De ce fait elle est au cœur des préoccupations de l'Etat qui, dans une coopération forte avec les collectivités territoriales, doit tout mettre en œuvre pour faire évoluer les représentations et les comportements de la société locale. Pendant longtemps, l'action d'intégration a consisté à agir en direction des populations "à intégrer" ; aujourd'hui la stratégie a changé : c'est à la société d'accueil de s'ouvrir davantage pour que chacun trouve une place dans la cité.

La politique de la Ville est, depuis l'origine, une politique transversale, interministérielle. Elle se trouve ainsi particulièrement bien placée pour prévenir les discriminations, agir sur leur réalité. Aussi, je me réjouis de la contribution du Centre de ressources midi-pyrénéen pour la politique de la Ville dans le cadre des missions d'information et de qualification qui sont les siennes : coopération engagée avec le FASILD pour l'organisation de cette journée régionale du 20 nov. 2003, la réalisation du présent document et d'autres initiatives à venir.

L'Etat, en région Midi-Pyrénées, poursuivra et amplifiera son action. Ses services doivent s'attacher à supprimer les dysfonctionnements qui peuvent subsister dans la relation aux usagers, à tous les usagers parmi lesquels ceux issus de l'immigration.

Refuser les inégalités de traitement, contribuer au renforcement de la cohésion sociale en acceptant de revisiter nos pratiques institutionnelles, développer l'information et la formation au service de tous les publics, tels sont aujourd'hui nos objectifs prioritaires en matière de lutte contre les discriminations. En Midi-Pyrénées, comme ailleurs, l'Etat est mobilisé pour les atteindre.

Vous pouvez compter sur tous ses agents.



Jean DAUBIGNY  
Préfet de la Haute-Garonne  
Préfet de la Région Midi-Pyrénées